

# Projet de réorganisation de la CEIDF

Réunion de négociation du 12 février 2010



## SUITE ET FIN DES NEGOCIATIONS...

**La CFDT, toujours engagée dans sa volonté de trouver un accord qui ne laissera aucun salarié sur le bord de la route, a poursuivi son action en réaffirmant sa position et ses pré requis pour améliorer les mesures sociales d'accompagnement du projet de réorganisation.**

Rappelons qu'elle était déjà signataire d'un accord qui permettait aux salariés du réseau de bénéficier :

- 1) du plan de départ aidé
- 2) du dispositif transitoire et de maintien de droit à la retraite
- 3) dans le cadre des mobilités fonctionnelles, le choix pour le salarié : d'être missionné sur un emploi cible en conservant son intitulé de poste précédent et sa classification ou bénéficier de mesure salariale égale au différentiel des RAM de classification entre l'ancien emploi et le nouveau.
- 4) la priorité de retour sur les fonctions support en cas de vacances de postes.
- 5) l'égalité de traitement (entretiens DRH/hiérarchie, etc..)
- 6) la création d'une commission de suivi

### AUJOURD'HUI NOUS AVONS OBTENUS :

- la prime de 750° pour le tuteur
- la prise en compte d'un critère supplémentaire pour les salariés ayant déjà subi une mobilité fonctionnelle depuis la fusion (un bonus de 40 points).
- dans le cadre de l'amélioration de conditions de travail : qu'il ne soit pratiqué qu'un reporting hebdomadaire unique des résultats.

Avec un rappel fait aux managers sur la dotation d'outils suffisamment pertinents pour retraiter les résultats, hors période de contingents, il n'est donc pas nécessaire de mettre en place d'autres outils, seuls ces outils doivent être utilisés.

*A noter une avancée non négligeable concernant les salariés reconnus comme étant travailleurs handicapés, ils ne seront pas comptés dans l'ETP benchmark de leur agence mais de leur D.R.*

Une répartition et insertion équilibrée des travailleurs handicapés sera recherchée par chaque Direction Régionale.

### Accord proposé à la signature le 18 février 2010...

Délégation CFDT : Géraldine GUILLAUBY, Marie-Hélène MORLET et Alain LE GAC